

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Martin, le 11 décembre 2023

FORMATION DEAS

Mise en place du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant à Saint-Martin et création d'une bourse sanitaire et sociale!

La Collectivité de Saint-Martin met en place le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant au titre de l'année 2023-2024 et crée un dispositif territorial de bourse Sanitaire et Sociale pour réduire la fracture sociale.

Dans le cadre du Schéma Territorial de Formation de Sanitaires et Sociales et du lancement du Programme Territorial de Formation Sanitaires et Sociales, la Collectivité de Saint-Martin exerce pleinement sa compétence dans la formation pour combler les besoins en professionnels qualifiés, anticipe le vieillissement de la population et, par la même, lutte contre l'exclusion et le chômage de masse.

Pour l'année scolaire 2023-2024, 24 candidats sont sélectionnés pour intégrer la formation d'aide-soignant dispensée par OPA Formation Santé – Social pour le Diplôme d'Etat. Une subvention annuelle de 300 000 € est accordée couvrant les dépenses administratives et celles liées à l'activité pédagogique. La Collectivité participe également aux dépenses d'investissement, d'entretien et de fonctionnement des locaux de ce centre de formation.

Dans le prolongement de cette action et afin de lutter contre l'exclusion et le chômage de masse, la Collectivité crée un dispositif territorial de bourse sanitaire et sociale. Ce soutien financier vise les stagiaires, élèves et étudiants des formations sanitaires et sociales inscrits dans les établissements de formation agréés par la Collectivité. L'aide est comprise entre 1 600€ et 6 700€ selon l'échelon retenu.

| Contact Presse DIRCOM : Nathalie Longato-Rey | Tél : 0590 29 56 60

Email : dircom@com-saint-martin.fr

Website : www.com-saint-martin.fr



Le budget dédié à cette bourse d'études dans le secteur sanitaire et social est de 529 300,00 € pour la période 2023/2024, soit 449 905,00 € financés au titre de la priorité 3 du PON FSE+ 2021-2027 du Fond Social Européen correspondant à 85% et 79 395,00 € autofinancés par la Collectivité.

| Contact Presse DIRCOM : Nathalie Longato-Rey | Tél : 0590 29 56 60
Email : dircom@com-saint-martin.fr
Website : www.com-saint-martin.fr

